

- CHATEL (la sœur), une des premières compagnes de la sœur Bourgeoys, t. I, 146.
- CHAUMONOT (le P.), envoyé à Villemarie par M. de Laval, t. I, 231. Son zèle pour la Confrérie de la Sainte-Famille, dont il est un des premiers associés, 232, 233. Il en procure l'établissement à Québec, et détermine M<sup>me</sup> d'Ailleboust à venir consolider cette œuvre, 240.
- CHAUVEAU (le P.), Jésuite, directeur de M. de La Dauvergère, approuve le dessein qu'il a formé de fonder une colonie à Montréal, t. I, xxvii, et de faire ériger l'institut de Saint-Joseph en religion solennelle, 124.
- CHEVALIER (Jeanne), sœur domestique professe de Saint-Joseph, offre d'aller en Canada; les sœurs de Villemarie demandent qu'elle soit envoyée comme supérieure; ce projet n'a point de suite, t. II, 5.
- CHEVRIER. Voyez FANCAMP (de).
- CHICOISNEAU, prêtre de Saint-Sulpice et directeur du petit séminaire de Villemarie, t. II, 293.
- CHIQUOT, colon de Montréal, cruellement maltraité par les Iroquois, t. I, 63.
- CHOMEDEY. Voyez MAISONNEUVE.
- CITOYS DE CHAUMAU, prêtre de Saint-Sulpice, t. II, 197.
- CLERCQ (Le P. le), Récollet, auteur du livre intitulé : *Premier établissement de la foi dans la Nouvelle-France*, va fonder à Villemarie un couvent de son ordre, t. II, 57.
- CLOSSE (Lambert), major de Villemarie, défend l'Hôtel-Dieu attaqué par les Iroquois, t. I, 64. Il escorte M<sup>lle</sup> Mance jusqu'aux Trois-Rivières, et revient en toute hâte au secours de Villemarie, 68. Il épouse M<sup>lle</sup> Moyen, 213. Son courage héroïque, son désir du martyre, sa mort, 253, 254.
- COHERGNE (Catherine), servante à l'aumônerie de Sainte-Marguerite à la Flèche, embrasse l'institut de Saint-Joseph, t. I, xxii.
- COLBERT, obtient du roi des lettres patentes en faveur de la communauté des hospitalières de Villemarie, t. I, 269.
- CONDÉ (la princesse de); ses relations avec M<sup>lle</sup> Mance, t. I, 9, 22, 31.
- CONFRÉRIE DE SAINT-JOSEPH. Voy. SAINT-JOSEPH (Conf. de).

CONGR  
t. I.  
la m  
l'HÔ  
aprè  
CONGR  
les l  
COULO  
COURC  
t. I,  
CROLO  
BOU  
CULLE  
prise  
  
DALLE  
M. C  
DAUVE  
Ses  
trav  
lui c  
stitu  
lui c  
d'aut  
l'Au  
blir  
M<sup>lle</sup>  
dans  
de sc  
lière  
pour  
de co  
viv d  
124,  
de sc  
trava  
spéci